CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45e LÉGISLATURE, 1re SESSION

Comité permanent de la défense nationale

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 024

PARTIE PUBLIQUE SEULEMENT - PUBLIC PART ONLY

Le lundi 9 février 2026

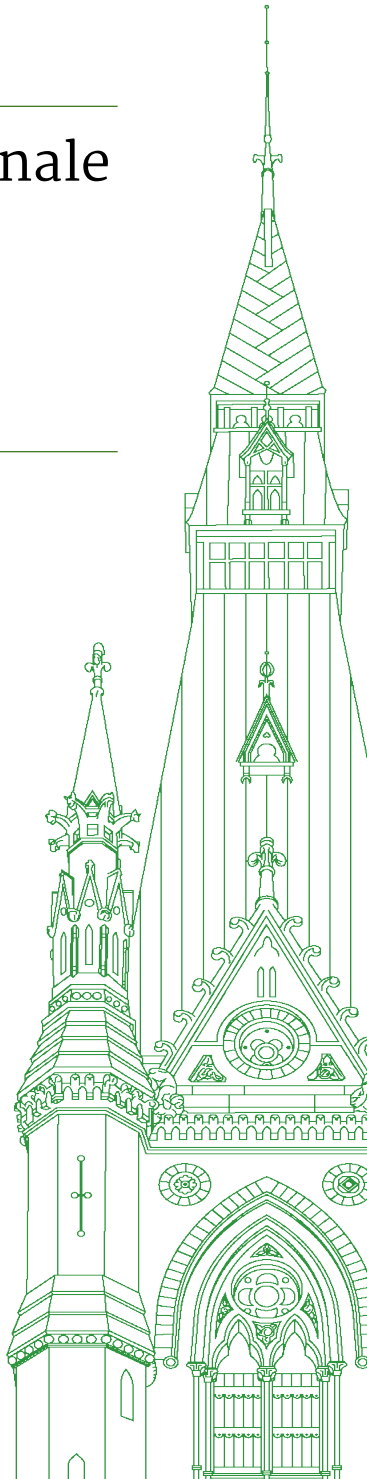

Président : Charles Sousa

Comité permanent de la défense nationale

Le lundi 9 février 2026

● (1100)

[*Traduction*]

Le président (Charles Sousa (Mississauga—Lakeshore, Lib.)): La séance est ouverte.

Bonjour à tous. Bienvenue à la 24 e réunion du Comité permanent de la défense nationale de la Chambre des communes.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le mardi 16 septembre 2025, le Comité se réunit pour entreprendre son examen des liens entre la défense nationale, la sécurité nationale et le secteur des minéraux critiques.

La réunion d'aujourd'hui se déroule en mode hybride, conformément au Règlement. Les députés peuvent y participer en personne ou à distance au moyen de l'application Zoom.

Avant de commencer, je demanderais aux participants de consulter les directives affichées sur la table. Ces mesures visent à prévenir les incidents acoustiques et à protéger la santé et la sécurité de nos interprètes.

Je rappelle aux témoins et aux députés de bien vouloir attendre que je les nomme avant de prendre la parole. Si vous souhaitez intervenir, veuillez lever la main ou utiliser la fonction « main levée » si vous êtes sur Zoom. Le greffier et moi-même ferons de notre mieux pour gérer l'ordre des interventions. Pour entendre les interprètes, utilisez l'oreillette en sélectionnant le canal voulu. Toutes les observations doivent être adressées à la présidence.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à nos témoins: M. Michael Byers, professeur, qui se joint à nous par vidéoconférence; M. Christopher Hernandez-Roy, directeur adjoint et chercheur principal, Programme sur les Amériques, Center for Strategic and International Studies; et Mme Elizabeth Steyn, doyenne associée des cycles supérieurs, Faculté de droit, Université de Calgary.

Vous disposerez chacun de cinq minutes pour faire votre déclaration préliminaire.

Nous allons commencer par M. Byers.

Michael Byers (professeur, University of British Columbia, à titre personnel): Merci beaucoup.

[*Français*]

Bonjour à tous.

[*Traduction*]

Je ferai aujourd'hui mes observations en anglais, mais je serai heureux de répondre aux questions en français.

Quand j'ai reçu cette invitation, je n'ai pas pu m'empêcher de me demander pourquoi vous m'aviez choisi. Je pense que la réponse tient au fait que je travaille sur les questions de sécurité et de souveraineté dans l'Arctique depuis 20 ans. En effet, il y a 20 ans, je me suis beaucoup investi dans un dossier touchant la sécurité nationale et les investissements étrangers.

Certains d'entre vous se souviendront de l'intérêt considérable qu'a suscité, en 2007 et 2008, un enjeu de politique publique, lorsque la plus grande société aérospatiale du Canada, MacDonald, Dettwiler and Associates — aujourd'hui MDA — a décidé de vendre sa division aérospatiale à une grande société américaine, ATK. Ce dossier est devenu un enjeu de sécurité nationale parce que MacDonald, Dettwiler and Associates possédait un satellite radar à synthèse d'ouverture, RADARSAT-2, construit précisément pour assurer la surveillance des eaux arctiques canadiennes, mesurer la glace de mer et, surtout, jouer un rôle dans la protection de la souveraineté et de la sécurité dans l'Arctique, grâce à un investissement d'un demi-milliard de dollars par le gouvernement canadien pour des achats anticipés d'imagerie.

Après une enquête approfondie — d'ailleurs, je crois avoir témoigné devant trois comités parlementaires à ce sujet et, bien sûr, d'autres experts se sont également prononcés —, le ministre de l'Industrie de l'époque, le regretté Jim Prentice, a invoqué pour la première fois la Loi sur Investissement Canada afin de bloquer l'achat d'une entreprise canadienne par une société étrangère. Il l'a fait en vertu de ce qu'on appelait le critère de l'avantage net, car à l'époque, cette loi ne comportait pas encore de critères de sécurité nationale. Comme d'autres, j'ai recommandé que la Loi soit modifiée pour y inclure un tel critère, et c'est ce qui a été fait. Elle a ensuite été modifiée de nouveau, et je crois que le gouvernement s'apprête en ce moment à adopter des règlements destinés à préciser encore davantage cet aspect.

C'est ce qui explique, je crois, ma présence ici. Je ne suis pas un spécialiste du droit national. Je suis plutôt un spécialiste du droit international et je peux vous dire que le droit international prévoit une exception très large pour les motifs de sécurité nationale. Bloquer une vente pour des raisons de sécurité nationale ne pose pas problème en droit international. C'est une décision qui relève simplement de la législation interne.

Comme je l'ai dit, je me penche beaucoup sur les enjeux de sécurité dans l'Arctique, notamment ceux liés à la Chine. Je pense qu'il est important, lorsqu'on considère l'engouement de la Chine pour les ressources naturelles canadiennes, de prendre une grande respiration et de ne pas trop s'emballer. Nous exportons beaucoup de bitume vers la Chine. Nous y exportons aussi du nickel. D'ailleurs, il y a une entreprise chinoise qui exploite une mine dans le Nord du Québec et qui expédie du nickel en Chine, et le premier ministre s'est récemment rendu à Pékin pour chercher à élargir les relations commerciales avec ce pays.

Je ne suis pas naïf. Je pense qu'il faut certes veiller à ce que les entreprises chinoises n'aient pas accès à certains minéraux critiques au Canada. Je songe en particulier aux éléments de terres rares, mais j'estime qu'il est important de cibler les minéraux en cause, sans s'alarmer outre mesure et sans diaboliser systématiquement tout commerce ou tout investissement avec la Chine dès qu'il s'agit de minéraux pouvant être qualifiés de critiques.

Je me suis aussi beaucoup penché sur les relations canado-américaines. J'ai été professeur de droit international pendant cinq ans à l'Université Duke, en Caroline du Nord. Notre relation avec les États-Unis est, pour le moins, imprévisible en ce moment, et c'est une raison de plus d'éviter de nous enfermer dans de nouvelles contraintes pour l'instant. Je fais ici allusion à la volonté exprimée par l'administration Trump de négocier un accord bilatéral avec le Canada sur les minéraux critiques.

● (1105)

Je pense que le premier ministre Carney a raison de souligner que cette question devrait être examinée dans le cadre plus large de la renégociation de l'accord commercial entre le Canada, les États-Unis et le Mexique. On ne se défait pas d'une bonne carte avant même que la partie de poker commence.

Je terminerai en disant simplement que je suis préoccupé par une décision prise en 2020, soit l'adoption d'un plan d'action canado-américain pour la collaboration dans le domaine des minéraux critiques. C'était probablement une décision judicieuse en 2020. Dans le cadre de ce plan, le gouvernement canadien et le département américain de la Défense ont acquis conjointement des parts dans, sauf erreur, six sociétés minières canadiennes jusqu'à présent, y compris la seule mine canadienne d'éléments de terres rares, au Yukon. Je commence toutefois à craindre que cette approche pose problème, surtout si cela permettait au département américain de la Défense d'obtenir des minéraux critiques, et plus particulièrement des éléments de terres rares, à un moment où le Canada pourrait lui-même en manquer.

Encore une fois, je ne m'attends pas à ce que le gouvernement prenne une décision immédiate à ce sujet. Il est normal que cette question fasse partie des négociations de l'ACEUM, mais nous devons rester vigilants afin de préserver notre souveraineté sur les éléments de terres rares et sur certains autres minéraux critiques clés.

Pour boucler la boucle — et c'est la dernière chose que j'ajouterai au sujet des États-Unis —, la transaction que Jim Prentice a empêchée en 2008 concernait une vente à une société américaine. C'est donc dire que nous avons déjà refusé des acquisitions américaines pour des raisons de sécurité nationale. Dans le pire des cas, nous devrons être prêts à le refaire.

Merci beaucoup.

● (1110)

Le président: Merci, monsieur Byers. Sachez que votre expérience et votre participation nous sont très précieuses, alors merci.

La parole est à vous, monsieur Hernandez-Roy. Vous avez cinq minutes.

Christopher Hernandez-Roy (directeur adjoint et chercheur principal, Programme sur les Amériques, Center for Strategic and International Studies): Merci beaucoup.

Monsieur le président Sousa, monsieur le vice-président Bezan, monsieur le vice-président Savard-Tremblay et distingués membres du Comité, je suis très heureux de m'adresser à vous aujourd'hui pour vous faire part de mon point de vue.

Mon employeur, le Center for Strategic and International Studies, ou CSIS, ne prend pas position sur les politiques publiques, de sorte que les observations et les opinions que j'exprimerai aujourd'hui sont entièrement les miennes et ne reflètent pas nécessairement celles du CSIS.

Tout comme la production du charbon et de l'acier au XIXe siècle, et peut-être celle du pétrole au XXe siècle, les minéraux critiques sont aujourd'hui la pierre angulaire des capacités nationales, au même titre que la fabrication de puces, l'aérospatiale et la fabrication de pointe, les technologies de l'information, l'intelligence artificielle et l'énergie.

La relation entre l'exploitation minière et la défense se trouve redéfinie sous l'effet d'un changement fondamental dans la perception et la réglementation des minéraux critiques. Ce qui relevait autrefois surtout de la fabrication de biens de consommation et des objectifs de transition énergétique s'inscrit désormais de plus en plus dans une logique de sécurité nationale et de stratégie industrielle. Cette évolution s'opère dans un contexte de forte dépendance envers des pays non fiables, voire antagonistes, pour l'extraction, le traitement et le raffinage de minéraux, ce qui expose les industries de la défense à des risques géopolitiques, à des perturbations commerciales et à des pressions coercitives.

En réaction à ce constat, le Canada et ses alliés s'emploient à recentrer les chaînes d'approvisionnement en minéraux sur leurs territoires respectifs et au sein de réseaux de confiance. Les instruments et accords bilatéraux et multilatéraux insistent de plus en plus clairement sur la nécessité de renforcer la résilience de ces chaînes et de garantir un approvisionnement sûr en minéraux critiques essentiels à la défense — et non pas uniquement destinés à un marché de consommation ordinaire ou à des objectifs en matière de lutte contre les changements climatiques.

Le Canada peut se positionner comme un pilier de l'approvisionnement en minéraux critiques pour la sécurité nationale et la défense, tant pour lui-même que pour ses alliés. Le Canada possède des réserves couvrant l'ensemble des 12 minéraux que l'OTAN juge essentiels à la fabrication de matériel de défense, et le pays en produit activement la plupart, en plus d'autres minéraux figurant sur la liste des minéraux critiques du département américain de la Défense et sur celle de l'Union européenne.

Les frictions commerciales entre les États-Unis et le Canada ont donné un coup d'accélérateur à la diversification des exportations de minéraux liés à la défense, ce qui a permis d'approfondir les liens avec les principales économies occidentales par l'entremise du Plan d'action du G7 sur les minéraux critiques et avec l'Europe grâce au Partenariat pour la sécurité et la défense et à l'initiative SAFE, tout en assurant une harmonisation plus étroite avec le programme de réarmement de l'OTAN.

Dans un tel contexte, les minéraux pourraient eux-mêmes devenir une forme de monnaie d'échange pour la défense, permettant ainsi au Canada d'atteindre autrement ses objectifs de disponibilité opérationnelle et de partage du fardeau, surtout au regard du supplément de 1,5 % qui s'ajoute à l'exigence de 3,5 % pour les engagements fondamentaux en matière de défense auprès de l'OTAN.

Du côté de la demande, même si la consommation grand public reste le principal moteur des marchés, le secteur de la défense envoie désormais un signal de marché de plus en plus important, mais souvent imprécis quant aux minéraux requis par les entreprises, aux volumes et aux délais. Contrairement aux marchés des véhicules électriques ou des batteries, la demande axée sur la défense repose sur des plans classifiés, des systèmes d'approvisionnement et des évaluations de menaces changeantes.

[*Français*]

L'alignement des politiques et des cadres réglementaires demeure un autre défi central du lien entre l'exploitation minière et la défense. Les autorités chargées des achats liés à la défense, les agences de politiques industrielles et les organismes de réglementation des minéraux exercent souvent leurs activités selon des mandats, des calendriers et des niveaux de tolérance aux risques différents. Même lorsqu'il existe un consensus politique sur la nécessité de prioriser les minéraux essentiels à la défense, il ne se traduit pas automatiquement par des processus d'autorisation plus rapides ou des décisions réglementaires plus claires.

Les initiatives récentes, notamment celles prévues dans la Loi visant à bâtir le Canada et menées par le Bureau des grands projets, qui visent à rationaliser les évaluations environnementales, à centraliser les autorisations pour les projets majeurs et à accélérer le développement jugé d'intérêt national, témoignent d'une tentative de concilier l'urgence d'agir signalée par l'industrie des minéraux critiques et l'intégrité du cadre réglementaire.

● (1115)

[*Traduction*]

Les contraintes de financement sont au cœur de la relation entre l'exploitation minière et la défense. Les projets de minéraux critiques destinés à la défense, surtout ceux liés au traitement et au raffinage, exigent d'importants capitaux et comportent des risques en matière de technologie et de mise à l'échelle.

J'ai déjà affirmé dans le passé que le Canada devait établir sa propre version du titre III de la U.S. DPA, soit la loi américaine sur la production de défense, afin d'investir conjointement dans les minéraux critiques destinés à la défense, ce qui mettrait en évidence l'engagement du gouvernement et encouragerait le capital privé. Le nouveau fonds souverain canadien pour les minéraux critiques permettra peut-être d'atteindre certains de ces objectifs, à condition de consacrer une partie des investissements aux minéraux critiques destinés à la défense.

Les capacités de traitement et de transformation intermédiaire constituent l'un des goulots d'étranglement les plus graves. Les investissements dans le traitement des terres rares, la fabrication d'aimants et le recyclage montrent à la fois le potentiel et la difficulté que représente le développement d'une capacité industrielle de base à un rythme suffisamment rapide pour tenir compte des échéances en matière de défense et de la nécessité de délaisser au plus vite les sources antagonistes.

Les progrès ne se font pas attendre, notamment grâce à l'usine de séparation des terres rares du Saskatchewan Research Council, à l'usine de production de scandium de Rio Tinto au Québec et à l'usine d'Ucore Rare Metals à Kingston.

Tous ces facteurs poussent les sociétés minières à faire des choix stratégiques. Certaines d'entre elles continueront de mettre l'accent sur l'approvisionnement en matières premières, tandis que d'autres chercheront à s'intégrer davantage comme partenaires stratégiques auprès des transformateurs, des entreprises de défense ou des gouvernements. Les débats sur la constitution de réserves stratégiques, la prise de participation directe et l'arrimage de la production minière avec les engagements en matière de défense illustrent bien le fait que les sociétés minières évoluent désormais selon une logique à la fois géopolitique et commerciale.

Pris ensemble, ces facteurs mettent en lumière une tension centrale: l'ambition stratégique axée sur la défense gagne en vitesse, mais les mécanismes institutionnels, commerciaux et industriels nécessaires peinent encore à concrétiser cette ambition en demande prévisible, en projets financièrement viables et en chaînes d'approvisionnement résilientes.

Merci beaucoup.

Le président: Je vous remercie.

Madame Steyn, c'est maintenant votre tour. Vous avez cinq minutes.

Elizabeth Steyn (doyenne associée, cycles supérieurs, Faculté de droit, Université de Calgary): Honorables président, vice-présidents et membres du Comité, je vous remercie de m'avoir invitée à comparaître devant vous aujourd'hui dans le cadre de votre importante étude sur les liens entre la défense nationale, la sécurité nationale et le secteur des minéraux critiques du Canada.

Je suis professeure de droit à l'Université de Calgary, où je donne un cours sur les minéraux critiques, les cadres réglementaires et la géopolitique. Je me spécialise dans ce domaine depuis six ans. Je suis également membre du Centre for Military, Security and Strategic Studies, soit le centre d'études militaires, stratégiques et de sécurité, de l'Université de Calgary.

Pour commencer, j'aimerais formuler 10 recommandations.

Premièrement, je recommande que l'on révise la définition canadienne de « minéraux critiques » afin qu'elle corresponde mieux aux réalités géopolitiques changeantes. Selon la définition actuelle, pour qu'un minéral soit considéré comme un minéral critique au Canada, il nous faut le potentiel géologique nécessaire à sa production. Nous devons nous concentrer sur les minéraux qui sont essentiels pour le Canada. J'entends par là les minéraux qui sont essentiels à la transition énergétique, à la transition numérique, aux infrastructures essentielles, à l'agriculture, à l'aérospatiale, à la fabrication de pointe et, surtout, à la sécurité et à la défense nationales.

Deuxièmement, il faut concevoir une méthodologie claire et transparente pour définir les minéraux critiques et la réviser tous les deux ans en fonction des dernières avancées scientifiques.

Troisièmement, la liste des minéraux critiques du Canada de 2021 doit être révisée en conséquence.

Quatrièmement, le Canada doit accélérer la constitution de la réserve de minéraux critiques annoncée dans le budget de 2025. Je souligne ici qu'Eisenhower a établi la norme d'excellence pour la constitution d'une réserve qui puisse soutenir un effort de guerre pendant cinq ans.

Cinquièmement, une part raisonnable du budget supplémentaire alloué à la défense du Canada devrait être réservée aux matières premières que sont les minéraux critiques, ainsi qu'à la sécurisation des chaînes d'approvisionnement en minéraux critiques: production, transformation, fabrication et approvisionnement.

Sixièmement, notre pays doit faire preuve de vigilance non seulement à l'égard des investissements chinois, mais aussi à l'égard de ceux du département américain de la Défense, ou de la Guerre, en particulier lorsqu'ils sont liés à des accords d'écoulement à 100 %, comme nous l'avons vu récemment.

Septièmement, la priorité de notre pays devrait d'abord être de répondre à ses propres besoins, puis de fournir des minéraux à ses alliés de l'OTAN. Quand je parle de nos « alliés de l'OTAN », je parle principalement des pays parties à l'AECG. Je pense par exemple à l'accord que nous avons récemment conclu avec l'Allemagne.

Huitièmement, nous devrions nous tourner vers les pays du Sud pour conclure des alliances afin de nous procurer les minéraux dont nous ne disposons pas, notamment avec l'Afrique du Sud, la Namibie et le Kazakhstan.

Neuvièmement, il convient pour nous de trouver un juste équilibre entre être un allié intéressant pour les États-Unis et nous mettre dans une position similaire à celle du Groenland. Je pense que les États-Unis aiment mieux se tourner vers l'Australie pour s'approvisionner en minéraux à l'heure actuelle. À mon avis, nous devrions nous tourner vers l'Europe pour trouver des marchés d'écoulement et ne pas rappeler indûment aux États-Unis l'existence de nos richesses.

Dixièmement, pendant la Seconde Guerre mondiale, le Canada s'est positionné comme le plus grand fournisseur mondial de minéraux, mais il n'a pas réussi à renforcer sa propre force militaire. Nous devrions en tirer des leçons, d'autant plus que nous ne pouvons plus tenir pour acquise la protection ou la bienveillance des États-Unis.

En résumé, le Canada est à un tournant sur le plan stratégique. Sans minéraux critiques, on ne peut assurer la sécurité nationale.

J'attends vos questions avec impatience et j'ai hâte de discuter avec vous de la manière dont le Canada peut renforcer sa défense grâce à un secteur des minéraux critiques plus résilient, plus sûr et mieux adapté sur le plan stratégique.

Merci.

● (1120)

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons passer à notre première série de questions avec M. Kibble, qui disposera de six minutes.

Jeff Kibble (Cowichan—Malahat—Langford, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercie tous nos témoins de nous aider à comprendre les liens que nous essayons d'établir aujourd'hui.

Monsieur Hernandez-Roy, vous avez parlé des 12 minéraux critiques que l'OTAN a mis sur sa liste. Quels sont les trois plus importants pour la défense nationale au Canada?

Christopher Hernandez-Roy: Il est difficile de répondre à cette question. Je vais vous expliquer pourquoi. Cela dépend. Il y a des minéraux qui sont évidemment nécessaires à la fabrication de certains systèmes d'armes, à la construction de l'industrie de la défense, mais ce n'est peut-être pas là que réside le plus grand risque. Le plus grand risque réside dans les goulots d'étranglement. Par exemple, un métal comme le niobium, que le Canada possède en réserve, mais qu'il ne produit pas encore, si je me souviens bien, est l'un des métaux les plus exposés au risque de perturbation. Il est essentiel, par exemple, sur le marché commercial, pour le renforcement des carrosseries des véhicules. Il permet de fabriquer un superalliage très résistant qui rend l'acier beaucoup plus solide. Il est également essentiel dans la construction d'avions et d'autres types de véhicules qui nécessitent des métaux très légers et très résistants.

Jeff Kibble: Pouvez-vous expliquer certains des risques de goulots d'étranglement? À quels minéraux cela s'applique-t-il?

Christopher Hernandez-Roy: Pour le niobium, pour des éléments comme les terres rares — qui sont, je pense, ce qui intéresse la plupart des gens, et certainement les médias —, les risques sont simplement que, pour certains de ces métaux, non seulement la Chine contrôle le marché, mais exerce pratiquement un monopole sur ce marché. Elle se livre à des manipulations de prix, elle utilise son marché comme une arme commerciale avec, tout récemment, les États-Unis, mais aussi d'autres pays. Le Japon a eu des problèmes avec la Chine pendant un certain temps. Le contrôle qu'elle exerce sur certains minéraux fait que les processus industriels occidentaux en dépendent entièrement.

Jeff Kibble: Merci.

Vous avez mentionné le titre III de la Defence Production Act, soit la loi américaine sur la production de défense et j'ai vu quelques sourires et hochements de tête. Pourriez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet tous les deux? Je n'ai pas vu M. Byers. Cela semblait important, alors pourriez-vous nous en dire un peu plus.

Je demanderais à M. Hernandez-Roy de commencer.

Christopher Hernandez-Roy: Le titre III de la Defence Production Act confère le pouvoir d'octroyer des subventions pour investir dans des projets de minéraux critiques, principalement pour les lancer aux États-Unis et au Canada. Cela découle de l'accord, du plan d'action — j'ai oublié le titre exact — sur les minéraux critiques qu'ont signé les États-Unis et le Canada à la fin du premier mandat de l'administration Trump. Les premiers investissements au Canada n'ont été réalisés qu'après l'arrivée au pouvoir de l'administration Biden. Je crois savoir qu'un ou deux se sont poursuivis sous la deuxième administration Trump. Si ma mémoire est bonne, il s'agit de subventions. Il ne s'agit pas d'acquérir une participation dans une mine.

● (1125)

Jeff Kibble: Merci.

Madame Steyn, vous avez recommandé la constitution d'une réserve de minéraux critiques, de terres rares, etc., de cinq ans. Savez-vous — par rapport aux 12 minéraux que l'OTAN juge essentiels... ou peut-être de manière générale — où en est le Canada sur ce plan? Avons-nous quelque chose? En sommes-nous à un an, à deux ans? Avons-nous la capacité de le faire? Peut-être pourriez-vous nous en dire plus à ce sujet.

Elizabeth Steyn: En fait, nous n'en sommes nulle part. Nous avons annoncé notre intention de commencer, mais notre situation actuelle est assez consternante. Les États-Unis ont annoncé une réserve de minéraux critiques de 12 milliards de dollars. Après la Première Guerre mondiale, ils disposaient d'une capacité de cinq ans sous Eisenhower. Sous Nixon, ils l'ont réduite à une capacité d'un an. Nixon l'a vendue pour équilibrer le budget. À cette époque, on pensait que les guerres ne seraient plus longues en raison de la capacité nucléaire. Je pense que nous avons vu récemment, par exemple avec la guerre en Ukraine, que les guerres se livrent différemment. Elles peuvent durer longtemps. Ce raisonnement doit être nuancé, mais il y a aussi l'Australie, qui investit dans une réserve de 1,2 milliard de dollars.

Jeff Kibble: Merci beaucoup. Il est choquant que nous n'ayons aucune réserve.

Monsieur Hernandez-Roy, pourriez-vous nous en dire plus sur les risques liés à la propriété étrangère des mines? Nous avons dit que nous ne voulions pas que les États-Unis aient trop de contrôle. En serait-il de même pour la Chine? De manière générale, quels sont les risques liés à la perte de contrôle de ces mines, en particulier dans le contexte de la constitution de réserves dont nous ne disposons étonnamment pas?

Christopher Hernandez-Roy: Avant de répondre à la question, j'aimerais faire une brève remarque au sujet des réserves, une chose que j'ai également recommandée dans un article sur les minéraux essentiels à la défense que j'ai écrit il y a un an. C'était en février de l'année dernière.

Il y a un autre aspect intéressant à prendre en considération concernant les réserves. Le maintien de réserves gouvernementales importantes coûte cher et peut être très statique. On peut également se pencher sur les entreprises de défense qui disposent de réserves pour leur propre production. Supposons qu'à la fin d'une année donnée, elles aient des minéraux qu'elles n'ont pas utilisés. Des allégements fiscaux pourraient être accordés afin d'encourager les entreprises privées à constituer des réserves.

Jeff Kibble: Nous n'avons que quelques secondes. Pouvez-vous nous parler des risques liés à la propriété étrangère?

Christopher Hernandez-Roy: Je ne pense pas que toute propriété étrangère représente nécessairement un risque. Le risque est que l'approvisionnement en minéraux peut être limité dans des moments...

Jeff Kibble: Ils peuvent être expédiés hors du pays et disparaître.

Christopher Hernandez-Roy: Eh bien, les autorités canadiennes pourraient faire quelque chose à cet égard...

Jeff Kibble: Pensez-vous qu'il serait important de contrôler la circulation de ces minéraux critiques vers des adversaires potentiels ou d'autres pays?

Christopher Hernandez-Roy: Je pense que l'exportation et l'importation — dans ce cas, l'exportation — de minéraux et d'autres produits importants pour la défense nationale devraient absolument être examinées, oui.

Le président: Merci, monsieur Kibble.

Madame Lapointe, la parole est à vous pour six minutes.

Viviane Lapointe (Sudbury, Lib.): Merci, monsieur le président.

Monsieur Byers, j'aimerais vous poser quelques questions liées à votre expertise dans le domaine de la souveraineté et de la sécurité dans l'Arctique.

Dans quelle mesure l'intérêt croissant pour les ressources de l'Arctique, notamment les minéraux critiques et les éléments de terres rares, influe-t-il sur les considérations liées à la souveraineté et à la sécurité du Canada dans le Nord?

Michael Byers: De manière générale, concernant la souveraineté et la sécurité, il importe peu que les éléments de terres rares ou d'autres minéraux critiques se trouvent dans le Sud de l'Ontario ou au Nunavut. Nous parlons ici principalement de gouvernements étrangers ou d'entreprises étrangères qui acquièrent des participations et, dans certains cas, la capacité de décider d'exporter ces ressources, même si le Canada en a besoin pour des raisons de sécurité.

La question du contrôle exercé sur les produits d'une mine est un enjeu national et c'est ce dont nous avons parlé jusqu'à présent. En ce qui concerne l'Arctique, nous exerçons un contrôle incontesté et total sur l'ensemble du territoire terrestre de l'Arctique canadien. Notre seul différend, au sujet de la minuscule île Hans, a été résolu de manière très amicale avec le Danemark il y a trois ans. Il n'y a aucun doute quant à la souveraineté du Canada sur le territoire et aucun pays ne la conteste. Certes, l'actuel président des États-Unis a exprimé le souhait de faire du Canada le 51e État de son pays, mais c'est une question quelque peu différente.

Nous avons quelques différends frontaliers maritimes, dont l'un concerne la mer de Beaufort. Des négociations ont eu lieu à ce sujet entre le Canada et les États-Unis sous l'administration Biden. Il devrait être relativement facile à résoudre. Quant aux ressources, il s'agit principalement d'hydrocarbures qui pourraient se trouver dans le plateau continental. Leur exploitation coûterait très cher et n'est pas envisageable compte tenu du prix mondial actuel du pétrole.

Nous avons également, non pas un différend frontalier, mais un différend sur le statut juridique du passage du Nord-Ouest. Les États-Unis soutiennent depuis longtemps qu'il s'agit d'un détroit international que les navires étrangers peuvent emprunter sans l'autorisation du Canada. Le Canada estime qu'il s'agit d'eaux intérieures canadiennes et qu'il faut obtenir son consentement. Nous avons convenu d'être en désaccord avec les États-Unis sur cette question depuis 1988, au moment d'une brillante initiative diplomatique de la part du premier ministre canadien de l'époque, Brian Mulroney, qui a établi un partenariat avec le président américain Ronald Reagan.

En ce qui concerne la souveraineté et les minéraux critiques, ce qui me préoccupe, ce n'est pas que quelqu'un acquière la souveraineté sur le territoire canadien. C'est plutôt la question de savoir si nous serions en mesure de dire non dans le scénario où une société minière étrangère déciderait d'expédier la ressource à l'étranger, même si nous en avions besoin au pays. Imaginons, par exemple, que nous ayons besoin de certains éléments de terres rares pour la production d'une flotte d'avions de chasse au Canada et que cette ressource soit exportée vers la Chine ou les États-Unis. C'est une question cruciale pour moi.

Le fait que le département américain de la Défense est en train d'acquérir une participation dans certaines de ces mines au Canada me rend très mal à l'aise. Je trouve qu'il s'agit d'un problème dans la situation actuelle et j'espère que nous nous pencherons sur la question dans le cadre de la renégociation de l'ACEUM.

● (1130)

Viviane Lapointe: Monsieur Byers, compte tenu de l'intérêt accru que suscitent les ressources de l'Arctique, à votre avis, à quel type de comportement pouvons-nous nous attendre de la part des intérêts étrangers qui cherchent à tester les limites du Canada?

Michael Byers: Encore une fois, je ne vois aucune menace à notre souveraineté sur le territoire.

Je me contenterai de dire que la Russie est le plus grand pays du monde. Elle possède déjà la moitié de l'Arctique, sans conteste, et elle est sérieusement enlisée en Ukraine. La Chine a certes un appétit très vorace pour toutes sortes de ressources, y compris les minéraux critiques et les éléments de terres rares, mais elle a trouvé le moyen d'accéder à ce dont elle a besoin grâce à des investissements étrangers et au commerce international.

Nous entretenons des relations commerciales étroites avec la Chine. Quand je regarde par la fenêtre de mon bureau, à l'Université de la Colombie-Britannique, je vois des dizaines de cargos qui attendent de charger des ressources naturelles canadiennes pour les transporter vers la Chine. Encore une fois, ce n'est pas tant que la Chine investit dans les ressources canadiennes et achète des ressources canadiennes. C'est plutôt de savoir si nous exerçons notre souveraineté sur certains minéraux dont nous avons besoin à des fins de défense.

Tant que nous avons la capacité de dire non, ce que nous avons en vertu de la Loi sur Investissement Canada, je ne vois pas vraiment de problème, à condition que le gouvernement demeure vigilant. Au cours des deux ou trois premières années du gouvernement Trudeau, cette vigilance s'est relâchée pendant un certain temps. Elle a faibli et nous avons vu plusieurs entreprises de haute technologie, relativement petites, être rachetées par des entreprises chinoises alors qu'elles auraient dû faire l'objet d'un examen de sécurité nationale.

Je pense que nous avons dépassé...

● (1135)

Viviane Lapointe: Monsieur Byers, je vous remercie, mais j'aimerais poser une question à M. Hernandez-Roy.

J'aimerais vous demander comment les décideurs politiques américains perçoivent des partenaires comme le Canada dans le cadre des efforts visant à sécuriser les chaînes d'approvisionnement en minéraux essentiels à la défense.

Christopher Hernandez-Roy: L'administration actuelle, en particulier, mais aussi la précédente, a probablement pris conscience plus tôt que toute autre administration dans le monde occidental de l'importance que les minéraux critiques revêtent pour la défense. Elle s'est concentrée sur la recherche des minéraux critiques qu'elle juge nécessaires à la sécurité nationale des États-Unis et elle semble s'intéresser encore et toujours aux terres rares.

On a pu voir son intérêt pour l'Ukraine et le Groenland, ses partenariats avec l'Australie, son intérêt pour les minéraux canadiens et ceux provenant de régions plus lointaines, en particulier de l'Amérique du Sud et de l'Afrique, même si je ne connais pas beaucoup le secteur des minéraux critiques en Afrique. Il s'agit essentiellement d'une stratégie visant à trouver d'autres sources de minéraux critiques qui ne passent pas par la Chine, et où qu'elles soient, les États-Unis veulent les trouver.

Le président: Merci.

Monsieur Savard-Tremblay, vous disposez de six minutes.

[*Français*]

Simon-Pierre Savard-Tremblay (Saint-Hyacinthe—Bagot—Acton, BQ): Merci, monsieur le président.

Je remercie l'ensemble des témoins de leur présence et de leurs présentations.

Ma question ne s'adresse pas à quelqu'un en particulier. Donc quiconque estime avoir quelque chose à ajouter là-dessus peut intervenir.

Tout d'abord, pourrait-on faire le point sur l'entente qu'il y avait eu assez rapidement après l'entrée en fonction du président Biden? À l'époque, il y avait eu une entente avec le premier ministre Trudeau selon laquelle les entreprises du Canada et des États-Unis avaient accès aux minéraux critiques des deux pays. Pourrait-on revenir rapidement sur cette entente pour que nous comprenions bien ce dont il s'agissait?

[*Traduction*]

Elizabeth Steyn: Merci beaucoup pour votre question. Je m'excuse de répondre en anglais, mais j'essaie de protéger vos oreilles contre mon horrible accent.

Le Partenariat pour la sécurité des minéraux qui a été établi entre le Canada et les États-Unis est plus ou moins abandonné pour le moment. Il existe encore en théorie, mais ne donne lieu à aucune action concrète.

Son successeur est double. Il y a l'alliance du G7, qui est pilotée par le Canada, et puis il y a la récente initiative de la Maison-Blanche de Donald Trump, qui a réuni plusieurs autres nations.

Cela n'a pas donné grand-chose. Les deux pays ont réalisé quelques investissements conjoints, mais je profite de l'occasion pour vous donner un exemple très concret d'un investissement américain qui peut nuire au Canada. Il s'agit d'un investissement du département de la Défense dans une entreprise montréalaise appelée 5N. Cette entreprise fabrique des galettes de germanium.

Le germanium est utilisé dans des dispositifs comme les lunettes de vision nocturne, qui sont des équipements militaires. Le germanium se fait rare. La Chine contrôle jusqu'à 97 % des réserves mondiales de germanium. Nous voulons donc nous assurer que les États-Unis ne contrôlent pas l'accès du Canada au germanium. Il s'agit d'une entreprise montréalaise.

[*Français*]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Nous reviendrons sur le sujet des États-Unis plus tard.

On sait que des tentatives ont été faites, au cours des dernières années, pour exclure la Chine du dossier des minéraux critiques. Est-ce qu'elles ont été suffisantes?

[*Traduction*]

Elizabeth Steyn: Eh bien, la Chine a été exclue, mais nous nous sommes également exclus nous-mêmes. Dans mon exemple, seuls les États-Unis sont sortis gagnants. Ce que je veux dire, c'est que cela n'a pas profité au Canada.

[*Français*]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: N'était-il pas quand même nécessaire de regagner la confiance des Américains en leur montrant que, pour des domaines aussi stratégiques, la Chine demeure une puissance inquiétante?

● (1140)

[*Traduction*]

Elizabeth Steyn: Certes, bien que nous ayons constaté que les États-Unis, pour lesquels nous étions auparavant un fournisseur de choix dans de nombreux domaines liés aux minéraux critiques, ont entretemps choisi de conclure des contrats avec l'Australie plutôt qu'avec le Canada.

Je dirai à la présidence que nous n'avons pas vraiment réussi à gagner leur confiance.

Le président: M. Byers avait également levé la main

Michael Byers: Je conviens de tout ce que la professeure Steyn a dit et je lui suis reconnaissant de son expertise.

Je voulais simplement soulever un point connexe. Il ne s'agit pas seulement d'empêcher, disons, le gouvernement chinois d'acquérir le contrôle d'une mine canadienne; il s'agit également de stimuler les investissements dans l'exploitation minière canadienne des éléments de terres rares et d'autres minéraux critiques.

L'un des problèmes actuels réside dans le fait que les investisseurs hésitent à investir dans un gisement canadien, car la Chine pourrait alors commencer à faire le dumping de ce même produit et nuire ainsi à la rentabilité de l'entreprise.

Une réponse à cette possibilité serait que les gouvernements acquièrent des participations dans la mine, car ils n'ont pas besoin de réaliser des profits, mais il existe une autre approche. Cette approche a fait l'objet d'un éditorial du *Globe and Mail*. Il y a quelque temps, le comité de rédaction du *Globe and Mail* a suggéré qu'un prix plancher fixé par le gouvernement permettrait d'obtenir à peu près le même résultat. Autrement dit, le gouvernement canadien garantirait à une société minière et à ses investisseurs qu'ils recevraient au moins un prix minimum lorsqu'ils commenceraient à expédier leurs produits, et les investisseurs pourraient prendre des décisions d'investissement à long terme en se fondant sur cette certitude.

Je tiens à mettre cette option sur le tapis. Il ne s'agit pas nécessairement simplement d'exclure les acteurs malveillants, mais aussi de protéger les investisseurs canadiens contre la possibilité d'un dumping de la part d'acteurs malveillants qui pourraient vouloir décourager l'industrie minière des éléments de terres rares dans ce pays.

[*Français*]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Le dernier point, qui portait sur ce qu'on pourrait mettre en place pour attirer les investissements, était très intéressant. Maintenant, il faut aussi se demander comment distinguer un investissement d'une prise de possession stratégique potentiellement nuisible, qui pourrait finalement tracer une ligne rouge à ne pas dépasser.

En fait, je vais même y aller plus largement: la Loi sur investissement Canada est-elle suffisante actuellement?

[*Traduction*]

Michael Byers: Je vais essayer.

En vertu de la Loi sur Investissement Canada et du droit international en matière d'investissements étrangers, le Canada peut bloquer un investissement étranger et pourrait également bloquer l'exportation d'un produit en période de crise. L'exception au titre de la sécurité nationale est très large au niveau international. Comme nous l'avons vu en 2008, alors qu'il n'existait aucune exception explicite au titre de la sécurité nationale dans la Loi sur Investissement Canada, Jim Prentice a tout de même réussi à en introduire une. Il s'agit donc davantage d'une question de volonté politique qu'autre chose.

Comme je l'ai dit dans ma déclaration liminaire, je comprends que le gouvernement élabore actuellement un règlement qui apportera plus de précisions et, par conséquent, plus de certitude aux investisseurs. Soyez assurés que si nous nous trouvions dans une situation de crise géopolitique, le Canada pourrait intervenir.

Cependant, je crains encore une fois que nous puissions nous retrouver dans une situation conflictuelle, par exemple avec le département de la Guerre des États-Unis qui dirait: « Non, non, non. Nous avons acheté une participation et, conformément à notre contrat, nous avons entièrement le droit d'utiliser ce produit. » Tout à coup, vous vous retrouvez dans une situation conflictuelle avec les États-Unis à ce sujet.

Nous devons faire mieux. Cela doit faire partie des négociations de l'Accord Canada—États-Unis—Mexique et cela ne devrait pas être fait de manière bilatérale à l'heure actuelle.

● (1145)

Le président: Merci.

Madame Gallant, vous disposez de cinq minutes.

Cheryl Gallant (Algonquin—Renfrew—Pembroke, PCC): Monsieur Hernandez-Roy, à votre connaissance, les mesures de protection annoncées dans le cadre du partenariat stratégique conclu par le premier ministre avec la Chine pour protéger les secteurs sensibles s'appliqueraient-elles aux minéraux critiques?

Christopher Hernandez-Roy: Malheureusement, mes connaissances en la matière ne sont pas suffisantes pour répondre à votre question.

Cheryl Gallant: Madame Steyn, pourriez-vous commenter?

Elizabeth Steyn: Ce n'était pas ce que j'avais compris.

Cheryl Gallant: Le gouvernement devrait-il étendre ces mesures de protection aux minéraux critiques?

Elizabeth Steyn: Je pense qu'il le devrait.

Cheryl Gallant: Quels types de minéraux critiques la Chine recherche-t-elle dans le monde? Plus précisément, sur quels minéraux présents au Canada la Chine a-t-elle jeté son dévolu?

Elizabeth Steyn: Nous avons d'importantes réserves de terres rares. Nous avons beaucoup parlé des terres rares, mais la Chine en possède déjà beaucoup.

Ce que nous avons récemment, c'est beaucoup de gallium et de germanium. Nous avons d'importants stocks de nickel. Le nickel est intéressant, car c'est l'un des rares éléments que la Chine ne contrôle pas. C'est l'Indonésie qui contrôle le nickel dans le monde.

De plus, notre nickel est écologique, car nous utilisons une énergie renouvelable à faibles émissions de carbone pour le fabriquer, ce qui en fait un produit convoité.

Comme vous le savez sans doute tous, le nickel est le matériel de guerre par excellence depuis la Seconde Guerre mondiale en raison de son utilisation dans la fabrication de divers types d'équipements. C'est un élément que nous devons absolument considérer, mais nous devons également considérer des éléments comme le cadmium, qui ne figure même pas sur notre liste des minéraux critiques telle qu'elle est définie actuellement.

Cheryl Gallant: D'accord.

La semaine dernière, le ministre des Ressources naturelles n'a pas exclu la possibilité que des sociétés d'État chinoises achètent des entreprises pétrolières, gazières et de minéraux critiques canadiennes.

Quelles seraient les conséquences si ce gouvernement approuvait une telle vente?

Elizabeth Steyn: Ils peuvent actuellement le faire de toute façon et je veux vous donner un exemple.

Un tollé a été déclenché par First Quantum Minerals qui, comme vous vous en souvenez peut-être, possède une mine de cuivre au Panama. Tout le monde dit que le Panama a nationalisé une mine canadienne. Cependant, 20 % des actions de First Quantum Minerals sont détenues par une société chinoise. C'est l'actionnaire majoritaire.

Ce que je veux dire, c'est que bon nombre des mines que nous considérons comme canadiennes sont quand même essentiellement chinoises.

Cheryl Gallant: Quel est le risque que des entreprises d'État chinoises acquièrent une participation dans des infrastructures ou les louent, comme elles l'ont fait avec le port de Darwin, en Australie? Y a-t-il des indications que les mesures de protection s'étendraient au contrôle chinois de nos infrastructures?

Elizabeth Steyn: Je pense qu'il y a toujours un risque. Vous avez peut-être entendu parler du port de Zambie, en Afrique. Lorsque le gouvernement s'est retrouvé en défaut de paiement, la Chine a repris le port.

Cheryl Gallant: Le port de Darwin, en Australie, a été loué à une entreprise chinoise pour une durée de 99 ans en 2015. Le gouvernement australien tente d'en reprendre possession et la Chine l'a menacé de mesures vagues.

La Chine utilise depuis longtemps la coercition économique pour défendre ses intérêts. Quels types de mesures pourrait-elle imposer aux pays qui reprennent possession de leurs infrastructures?

Elizabeth Steyn: C'est très difficile sur le plan politique, car la Chine ne respecte pas les mêmes règles que l'Occident.

Christopher Hernandez-Roy: Puis-je répondre à cette question, dans ce contexte?

Je suis avant tout un latino-américaniste. Le contrôle chinois des infrastructures, en particulier des ports en Amérique latine, est une préoccupation majeure pour les États-Unis, car certaines de ces infrastructures, notamment le mégaport de Chancay, au Pérou, sont construites selon des spécifications à double usage. En cas de crise, elles peuvent restreindre les échanges commerciaux, non seulement dans la région, mais aussi vers l'Amérique du Nord. Elles peuvent éventuellement être utilisées pour refuser l'accès à une zone, refuser des opérations, refuser le ravitaillement en carburant, etc.

Non seulement ils possèdent et exploitent ces zones, ils ont aussi un droit exclusif, quasi souverain, sur certaines d'entre elles. La décision de permettre une telle pénétration représente un risque énorme.

Vous avez vu le gouvernement américain reconnaître cela avec des tactiques que je n'approuve pas, mais c'est certainement une préoccupation, par exemple, au Panama, où Hutchison Ports contrôle deux des quatre principaux ports situés aux deux extrémités du canal de Panama. Il y a deux semaines, la Cour suprême du Panama a statué que le contrat serait nul et non avenu, car l'entreprise n'avait essentiellement pas respecté son contrat.

La Chine contrôle les systèmes énergétiques. Elle contrôle le réseau électrique de Lima, au Pérou. Elle contrôle une partie des infrastructures essentielles — pas seulement les ports, mais aussi d'autres installations — auxquelles des pays d'Amérique latine n'ont pas prêté suffisamment attention et qui sont donc vulnérables à la coercition économique s'ils tentent de se retirer de la situation.

● (1150)

Le président: Merci, madame Gallant.

Je sais que M. Byers a levé la main.

Je vais céder la parole à M. Watchorn. Il pourra peut-être vous poser des questions à ce sujet, mais c'est votre temps de parole, monsieur Watchorn.

[*Français*]

Tim Watchorn (Les Pays-d'en-Haut, Lib.): Monsieur Byers, vous pouvez répondre à la question.

[*Traduction*]

Michael Byers: Merci. Je serai bref.

Je conviens que certains pays d'Amérique latine n'ont pas porté suffisamment d'attention aux investissements et aux infrastructures chinois. Cela ne s'est pas produit au Canada en ce qui concerne les grandes infrastructures comme les ports. Je crois sincèrement que si une entreprise chinoise souhaitait acheter le port de Vancouver, l'achat serait bloqué en vertu de la Loi sur Investissement Canada. C'est un problème, mais ce n'est pas encore un problème au Canada, du moins pas à ce degré.

Je voudrais également suggérer brièvement que vous fassiez la distinction entre les investissements chinois dans des exploitations minières situées au Canada et les investissements chinois dans des entreprises constituées en sociétés au Canada, mais dont les activités minières se déroulent à l'étranger. La majorité des entreprises de l'industrie minière mondiale sont constituées en sociétés au Canada, mais une grande partie de leurs activités ne concernent pas notre territoire. Il y a là une distinction à faire.

Nous devons tout de même nous préoccuper de ces opérations à l'étranger, mais ma principale préoccupation concerne les mines qui se trouvent ici sur notre territoire.

[*Français*]

Tim Watchorn: Merci, monsieur Byers.

Ma question est plutôt axée sur le Québec.

Je connais plus particulièrement deux mines de graphite. Il y a la mine Nouveau Monde Graphite, située à Saint-Michel-des-Saints, qui est en activité. Je crois qu'on va faire une usine de traitement à Bécancour, qui va suivre la chaîne de production du graphite.

Il y a une autre mine, plus près d'ici. C'est un projet qui n'est pas encore en production qui s'appelle la mine La Loutre. Ce projet fait l'objet de beaucoup d'opposition citoyenne, environnementale et sous toutes ses formes.

Professeur Steyn, comment fait-on pour concilier les aspects critiques des mines qu'on veut lancer en production et l'opinion publique sur les mines, qui est souvent très négative?

[*Traduction*]

Elizabeth Steyn: Nous parlons de l'exploitation de la mine de Lomiko. Il s'agit d'une mine très controversée et je trouve cela extrêmement paradoxal parce que, pour une fois, ce ne sont pas les Premières Nations qui s'y opposent, mais un groupe de propriétaires de chalets. Je m'en tiendrai à cela.

Bien sûr, l'exploitation minière doit se faire de manière responsable. Les pratiques de l'industrie minière doivent être durables. C'est important. Nous ne sommes pas engagés dans une course à l'exploitation minière effrénée. Nous en sommes conscients.

Je suis bien au fait des activités de Lomiko. Je pense que l'entreprise a tout prévu dans les moindres détails. Il est regrettable que, dans certains cas, des gens manifestent de l'opposition. C'est le syndrome du « pas dans ma cour », mais si nous voulons des choses, nous devons accepter l'exploitation minière. Si nous voulons assurer la souveraineté de notre pays, nous devons accepter l'exploitation minière sur notre territoire. Qu'il s'agisse d'exploitations minières urbaines, c'est-à-dire de recyclage, ou de nouvelles exploitations minières, comme le projet Lomiko, il faut mener des activités d'extraction, de transformation et de raffinage de minéraux au Canada. Nous devons faire certains compromis.

● (1155)

[*Français*]

Tim Watchorn: On a dit que l'investissement étranger dans les mines était problématique. Dans le cas de Lomiko Metals, à La Loutre, 8 millions de dollars ont été investis par le département américain de la Guerre pour l'exploration.

Devrions-nous considérer ce projet en particulier comme un signal d'alarme pour nous?

[*Traduction*]

Elizabeth Steyn: Je ne pense pas, car l'investissement a été réalisé sans prise de participation et sans accord d'écoulement. Cela m'inquiète beaucoup lorsqu'il y a des accords d'écoulement. Lorsqu'il s'agit simplement d'un investissement...

Cela relevait vraiment du Partenariat pour la sécurité des minéraux. C'était un bon exemple du fonctionnement de ce partenariat. Cette relation ne me préoccupe vraiment pas. C'est la dernière série d'investissements du département de la Guerre qui me préoccupe.

[*Français*]

Tim Watchorn: J'ai eu la chance d'aller dans la région de l'Abitibi—Témiscamingue pour voir l'état des mines abandonnées, celles où ça va mal du point de vue environnemental. Souvent, le gouvernement du Québec fait réhabiliter à forfait les sites contaminés de mines abandonnées.

J'aimerais que vous nous rassuriez et que vous nous disiez que les pratiques modernes sont bien meilleures que celles utilisées dans les mines abandonnées dans les années 1960 et 1970, qui polluaient les rivières de l'Abitibi de façon incroyable. J'ai vu des rivières dans lesquelles on a déversé des produits toxiques qui les ont rendues alcalines. L'eau était belle, mais aucun poisson ne pouvait y vivre.

J'aimerais que vous nous disiez que c'est mieux aujourd'hui qu'auparavant.

[*Traduction*]

Elizabeth Steyn: Je peux vous assurer que l'exploitation minière d'aujourd'hui n'a plus rien à voir avec celle des années 1980 ou 1990. Il n'est tout simplement plus possible de fonctionner de cette manière.

Malheureusement, l'industrie minière comptait autrefois un certain nombre d'exploitants très peu scrupuleux. Comme vous le savez, les produits de queue, ou résidus de l'exploitation minière, ont été déversés dans les rivières. Nous l'avons constaté en Abitibi et dans d'autres régions similaires. C'est un héritage malheureux.

L'une des choses que j'ai mentionnées, c'est l'exploitation minière circulaire, qui consiste à tirer de la valeur des déchets. L'idée est que nous pouvons réhabiliter ces résidus miniers abandonnés, ces mines abandonnées, en extrayant des minéraux comme les terres rares, le cadmium et le scandium de ces résidus miniers.

[*Français*]

Tim Watchorn: Monsieur Hernandez-Roy, comment fait-on pour concilier l'opposition d'une communauté et la nécessité d'extraire des minéraux, afin que les gens se sentent vraiment consultés quand il y a un projet comme ça?

[*Traduction*]

Christopher Hernandez-Roy: Je vous prie de m'excuser de vous répondre en anglais. Si nous étions dans un cadre plus détendu, je pourrais probablement converser avec vous entièrement en français.

Comment établissons-nous l'équilibre? Dans le passé, l'équilibre était atteint parce que, s'il y avait assez d'opposition à quelque chose, il existait d'autres sources d'un minéral particulier. C'est l'une des raisons pour lesquelles la Chine a pu dominer le secteur du raffinage des minéraux critiques et de l'exploitation minière spatiale, en particulier le raffinage. Elle était prête à accepter les dommages environnementaux, les externalités environnementales, qui en découlent.

Nous savons désormais que nous ne pouvons pas compter sur la Chine. Non seulement nous ne pouvons pas compter sur elle, mais elle utilise activement son monopole contre l'Occident, lorsque cela lui convient. Nous n'avons désormais pas le choix et nous devons nous tourner vers des sources au Canada et dans les pays alliés et développer ces sources de façon aussi responsable que possible.

Le Canada met au point, par exemple, des technologies de raffinage. Le Saskatchewan Research Council a cette technologie. Il existe une entreprise à Kingston qui possède une technologie brevetée qui permet de raffiner les terres rares de manière beaucoup plus propre. Nous essayons donc non seulement de développer la capacité de production de terres rares au Canada, mais aussi de développer une capacité de production de terres rares plus propre que tout ce qui existe en Chine.

Le président: Merci.

Monsieur Savard-Tremblay, vous disposez de deux minutes et demie.

● (1200)

[*Français*]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Merci, monsieur le président.

Madame Steyn, continuons la discussion là où on l'a laissée, tout à l'heure, c'est-à-dire sur l'effort pour tracer la ligne pour ce qui est des puissances pouvant être considérées comme des puissances inquiétantes, même en temps de paix, comme la République populaire de Chine.

Je vous avais demandé brièvement plus tôt si ça avait été suffisant. M. Byers, qui témoigne par vidéoconférence, nous disait que la Loi sur Investissement Canada pourrait suffire, sans même qu'on ait à évoquer l'aspect stratégique. Même sans l'aspect stratégique, ça pourrait être suffisant.

Cela dit, devrait-on utiliser la même formule que celle des États-Unis, dans une période où les États-Unis nous inquiètent, également? Devrait-on y aller exactement selon le même procédé que dans les dernières années, où on a tenté d'exclure la Chine des aspects les plus névralgiques?

[*Traduction*]

Elizabeth Steyn: Je voudrais toutefois vous mettre un peu en garde, car les États-Unis sont beaucoup plus proches que la Chine. Je ne voudrais pas trop provoquer les États-Unis en invoquant la Loi sur Investissement Canada. Je pense que nous devrions plutôt adopter une approche plus subtile, à savoir investir dans nos propres entreprises. Nous disposons de beaucoup d'argent pour la défense que nous devons investir dans ce domaine. Il n'y a rien dans l'accord de l'OTAN qui nous empêche d'investir cet argent dans les matières premières, les minéraux critiques et nos propres exploitations minières. Si nous faisons cela, les États-Unis ne pourront pas le faire.

[*Français*]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Vouliez-vous ajouter quelque chose, monsieur Hernandez-Roy? Je vous écoute.

[*Traduction*]

Christopher Hernandez-Roy: Les minéraux critiques au Canada doivent être considérés dans le contexte plus large des relations entre les États-Unis et le Canada. Les minéraux critiques sont l'un des atouts du Canada dans ses rapports avec les États-Unis. Le gouvernement a eu raison de ne pas conclure d'accord sur les minéraux critiques, comme l'ont déjà fait les Mexicains, avant la renégociation de l'ACEUM.

Étant donné que la géographie unira à jamais les États-Unis et le Canada et que les États-Unis doivent être nos amis, que cela nous plaise ou non, les minéraux critiques ont un rôle important à jouer à cet égard. Certains investissements très limités pourraient faire l'objet d'une sorte d'examen. Cependant, somme tout, il s'agit d'un domaine dans lequel le Canada a un atout à jouer dans le cadre de nos relations économiques générales avec notre principal partenaire commercial, qui restera notre principal partenaire commercial, malgré les problèmes politiques actuels, dans un avenir prévisible.

[*Français*]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Monsieur Byers, vous avez levé la main: je vous écoute.

[*Traduction*]

Michael Byers: Merci.

Je tiens à ajouter brièvement que la meilleure stratégie à adopter dans cette situation pourrait être de retarder les négociations avec les États-Unis.

J'ai mentionné, tout comme les autres témoins, que le fait que nous ayons reporté cette décision pour le moment est une bonne chose et que cela peut faire partie de la renégociation de l'ACEUM. Cependant, je ne voudrais pas voir le Canada s'engager dans quoi que ce soit avec une administration aussi imprévisible que celle qui est actuellement au pouvoir à Washington. Nous avons entendu les menaces concernant le 51e État. Nous avons entendu les déclarations répétées concernant le Groenland et le désir d'acquérir toute l'île, malgré le souhait des personnes qui y vivent.

Pour adopter une position canadienne, nous devrions nous mettre au travail dès maintenant en ce qui concerne les minéraux critiques et les États-Unis. Pendant ce temps, nous devrions soutenir l'industrie canadienne. J'ai mentionné la mise en place d'un prix plancher. Il y a peut-être place pour des subventions ici. Il y a certainement beaucoup de place pour la construction d'infrastructures comme des routes et des ports afin de rendre les investisseurs plus intéressés par les mines canadiennes détenues par des Canadiens.

Merci.

Le président: Merci.

Monsieur Anderson, vous disposez de cinq minutes.

Scott Anderson (Vernon—Lake Country—Monashee, PCC): Merci.

Madame Steyn, vous avez parlé d'investissements publics. J'aimerais clarifier ce point. Parlez-vous d'incitations aux entreprises ou d'investissements directs du gouvernement? Parlez-vous de la nationalisation de l'industrie?

Elizabeth Steyn: Je ne parle pas de la nationalisation de l'industrie. Je parle d'investissements directs du gouvernement, de subventions, d'incitatifs fiscaux et de mesures comme la Banque de l'infrastructure du Canada. Il s'agit d'une série de mesures financières.

Je pense également aux réserves de minéraux critiques, qui peuvent prendre deux formes. Il peut s'agir d'une grande réserve publique ou de ce qu'on appelle une réserve privée, dans laquelle des entreprises conservent des stocks considérables moyennant rémunération.

● (1205)

Scott Anderson: Vous avez dit que nous avions l'« intention » de constituer des réserves. À votre connaissance, avons-nous fait des progrès dans ce domaine?

Elizabeth Steyn: Cela a seulement été annoncé dans le budget de 2025.

Scott Anderson: Des mesures concrètes ont-elles été prises à cet égard?

Elizabeth Steyn: Pas que je sache.

Scott Anderson: À votre connaissance, y a-t-il des raisons pour lesquelles cela n'a pas été fait?

Elizabeth Steyn: Non, pas à ma connaissance.

Scott Anderson: Nous avons entendu des préoccupations concernant la longueur des processus de délivrance de permis pour l'exploitation minière, et nous en avons discuté ici. Sait-on si le Canada prend réellement des mesures pour réduire les formalités administratives et faire avancer les choses?

Elizabeth Steyn: Certainement. Il y a le projet de loi C-5. Il y a le Bureau des grands projets ainsi que le conseil consultatif autochtone associé à ce bureau. Je pense que nous avançons dans la bonne direction.

J'ai dit dans ma déclaration préliminaire que nous devons également examiner attentivement notre conception des minéraux critiques et la liste elle-même. Cela ne nous sert à rien de constituer des réserves des mauvais minéraux.

Scott Anderson: Non, exactement.

La consultation signifie souvent en réalité: « il faut que ce soit fait à ma façon » — c'est un euphémisme — et, en matière de sécurité, on vise habituellement un seuil de zéro. Si on ne l'atteint pas, c'est perçu comme un échec. Nous devons sortir de cette logique, et je pense que vous avez indiqué qu'il faut aller au-delà de cela.

Parmi les minéraux considérés comme essentiels aux applications militaires, combien le Canada est-il en mesure d'extraire, de traiter et de raffiner ici au pays?

Elizabeth Steyn: C'est une question à laquelle il m'est difficile de répondre, car je ne suis pas géologue. J'ai toutefois examiné de près l'examen des minéraux critiques réalisé en 2026 par la commission géologique des États-Unis, l'USGS. Je dirais que nous pouvons probablement extraire au moins 26 des quelque 30 minéraux qui, selon moi, sont essentiels à la sécurité. Cela dit, qu'on me corrige si je me trompe, puisque je ne suis pas géologue.

Scott Anderson: D'accord.

Quels systèmes de défense en dépendent précisément? Permettez-moi d'être un peu plus précis. Les batteries, l'électronique, les munitions à guidage de précision ou l'équipement de communication sont-ils les plus vulnérables aux pénuries de minéraux?

Elizabeth Steyn: Spontanément, je dirais les minéraux comme le gallium et le germanium pour les lunettes de vision nocturne, les métaux des terres rares pour les armes balistiques, ainsi que le nickel, le tungstène et le chrome pour tout ce qui nécessite de l'acier trempé.

Après la réunion, monsieur le président, je pourrai certainement fournir au Comité une liste exhaustive et un document d'analyse.

Scott Anderson: Je vous en serais reconnaissant.

Monsieur Hernandez-Roy, avez-vous quelque chose à ajouter?

Christopher Hernandez-Roy: J'ai mentionné dans ma déclaration préliminaire que le Canada extrait et traite déjà les 12 minéraux critiques que l'OTAN considère comme essentiels à la défense. Permettez-moi d'ouvrir une petite parenthèse ici: la liste de l'USGS compte 52 minéraux critiques, si je ne me trompe pas.

Elizabeth Steyn: Il y en a 60.

Christopher Hernandez-Roy: Il y en a 60 maintenant? Je sais qu'une nouvelle liste a été publiée. Ils y ont ajouté le cuivre, entre autres.

Certains de ces minéraux ont davantage d'applications commerciales que militaires. D'autres n'ont que des usages militaires très spécialisés. Dans un contexte de défense, il n'est donc pas nécessaire de tenir compte de l'ensemble des minéraux critiques. Le terme « critique » ne signifie pas automatiquement « lié à la défense ». Il renvoie plutôt à ce qui est critique pour notre base industrielle en général, y compris pour notre base industrielle de défense.

Les 12 éléments que l'OTAN considère comme essentiels — et l'OTAN adopte évidemment une perspective strictement axée sur la défense — sont l'aluminium, le béryllium, le cobalt, le gallium, le germanium, le graphite, le lithium, le manganèse, le platine, les métaux des terres rares, le titane et le tungstène. Le Canada possède l'ensemble de ces ressources et en produit plusieurs, certaines en grandes quantités — comme l'aluminium — et d'autres en volumes beaucoup plus modestes, comme le gallium et le germanium, qui sont essentiels non seulement pour les lunettes de vision nocturne, mais aussi pour la fabrication des semi-conducteurs.

● (1210)

Scott Anderson: D'accord. En fin de compte...

Le président: Monsieur Anderson, votre temps est écoulé.

Je vais céder la parole à Mme Romanado.

Vous avez cinq minutes.

Sherry Romanado (Longueuil—Charles-LeMoyne, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Par votre entremise, j'aimerais remercier les témoins d'être avec nous aujourd'hui.

J'aimerais commencer par Mme Steyn.

Vous avez évoqué l'exploitation minière circulaire. J'aimerais connaître votre point de vue sur le rôle que la recherche et l'innovation en matière de défense peuvent jouer pour améliorer l'efficacité, la substitution ou le recyclage des minéraux.

Elizabeth Steyn: Absolument. C'est une question cruciale. Merci beaucoup.

Depuis plusieurs années, Ressources naturelles Canada mène un projet de valorisation des matières résiduelles. Il accomplit un travail vraiment remarquable. Ce projet relève de la division CanmetMINES, mais je crois que la Défense devrait également y participer, puisqu'on met davantage l'accent sur la transition énergétique. Si l'on examine les enjeux de défense et de sécurité, les métaux qui nous intéressent ne sont pas nécessairement les mêmes. On pense notamment aux éléments des terres rares, comme le scandium et l'yttrium, entre autres.

L'autre élément à considérer, c'est que nous disposons de vastes réserves. Nous n'avons pas nécessairement besoin de construire de nouvelles mines pour y arriver, mais il reste encore beaucoup de travail à faire en matière de transformation. J'ai récemment discuté avec un ingénieur qui m'expliquait que la technologie n'est pas encore tout à fait au point. Il faudra financer davantage de recherche pour permettre une mise en œuvre à grande échelle.

Sherry Romanado: Vous avez parlé brièvement du budget. Comme vous le savez, nous allons publier notre stratégie industrielle de défense très bientôt. Parmi les investissements initiaux les plus importants, mentionnons:

> Une somme de 443,0 millions de dollars sur cinq ans [...] accordée à Ressources naturelles Canada et à ISDE pour soutenir le développement de technologies novatrices de transformation des minéraux critiques, la réalisation d'investissements conjoints avec des alliés dans des projets de minéraux critiques au Canada, ainsi que le développement d'un mécanisme de stockage des minéraux critiques pour renforcer la sécurité nationale du Canada et de ses alliés.

Je tenais à le signaler parce que vous ne savez probablement pas que la raison pour laquelle il n'a pas encore été mis en œuvre est que le projet de loi d'exécution du budget est actuellement bloqué au comité. On fait de l'obstruction, et nous n'avons pas été en mesure de mettre en œuvre le budget. Je voulais simplement vous le signaler.

Ma prochaine question s'adresse à M. Byers.

Vous avez mentionné la Loi sur Investissement Canada. Pour ce qui est des mesures de protection qui ont été mises en place, je me souviens qu'en 2010, il y a eu une tentative d'acquisition d'une mine de potasse par une société australienne. Cette transaction n'a pas été approuvée pour des raisons liées à la sécurité nationale. Pourriez-vous nous dire ce que nous devrions faire pour renforcer la Loi sur Investissement Canada du point de vue de la sécurité nationale, pour veiller à ce que d'autres projets soient également protégés?

Michael Byers: Vous avez raison au sujet de la société de potasse. Je ne me souviens pas des détails.

Oui, cette question a été soulevée à maintes reprises au fil des ans. À la suite des amendements adoptés après la situation de RADARSAT-2, nous avons maintenant un critère explicite de sécurité nationale. Je crois comprendre que la réglementation en cours d'élaboration permettra au gouvernement du Canada d'examiner tout projet d'investissement étranger concernant une liste de minéraux particuliers. Le contenu exact de cette liste n'est probablement pas encore déterminé, mais elle inclura certainement les éléments des terres rares ainsi que d'autres minéraux critiques.

Il n'existe pas de seuil, et c'est tout à fait approprié. Un examen de sécurité nationale devrait être réalisé chaque fois qu'une entreprise étrangère souhaite acheter des minéraux critiques au Canada. En tant que députés, vous pouvez veiller à ce que la réglementation ne vienne pas affaiblir cet aspect essentiel. Par exemple, je sais qu'un seuil financier plus élevé sera appliqué pour les investissements étrangers lorsque les minéraux critiques ne sont pas en cause — une mesure découlant du voyage de M. Carney à Pékin. Or, c'est un cas différent. Ici, lorsqu'il est question de minéraux critiques et d'éléments des terres rares, tant que le gouvernement du Canada a la capacité d'examiner tout investissement proposé dans ces secteurs, cela nous convient, à condition qu'on ait la volonté politique et l'administration nécessaire pour en assurer la mise en œuvre.

Si vous me permettez de prendre 20 secondes de plus, sachez que tout cela est lié non seulement à des initiatives gouvernementales ciblées sur les minéraux critiques, mais aussi à de grands projets d'infrastructure. Nous avons besoin d'une route toutes saisons qui mène à la baie Grays, au Nunavut, pour permettre l'exploitation minière dans cette région. Nous avons besoin d'une ligne hydroélectrique jusqu'à Baker Lake et Rankin Inlet pour soutenir l'industrie minière qui s'y développe.

Tout cela est lié. Cela s'inscrit dans une approche pangouvernementale. J'y suis généralement favorable. Je vous encourage à examiner la question des minéraux critiques dans cette perspective plus large.

Merci.

● (1215)

Le président: Merci.

Monsieur Bezan, vous avez la parole.

James Bezan (Selkirk—Interlake—Eastman, PCC): Merci, monsieur le président.

Je tiens à remercier nos témoins de comparaître aujourd'hui.

Le stock de cinq ans dont il est question a-t-il été établi uniquement en fonction des besoins du Canada, ou tient-il aussi compte de ceux de nos alliés?

Elizabeth Steyn: L'idée vient du président américain Eisenhower, qui disait que le pays devrait disposer d'un stock suffisant pour cinq ans en cas de guerre. Il considérait que c'était une quantité prudente pour un pays. Je propose simplement cette mesure. Elle ne concernerait que le pays. Elle n'inclurait pas nécessairement les alliés. Le Canada devrait d'abord se préoccuper de ses propres besoins, puis de ceux de ses alliés.

Il existe toutefois une différence entre le Canada et les États-Unis à cet égard: historiquement, nous avons tendance à produire beaucoup plus de minéraux que les États-Unis. En ce sens, nous serions en mesure d'apporter un soutien beaucoup plus important à nos alliés.

James Bezan: Pour être clair, en ce qui concerne les nouvelles cibles de l'OTAN pour les dépenses de défense, soit 3,5 % plus 1,5 %, ce 1,5 % peut être utilisé pour les stocks, pour les investissements dans les opérations minières — les activités de raffinage et de traitement — et pour les infrastructures permettant d'acheminer les minéraux critiques de la mine vers l'utilisateur final. Est-ce exact?

Elizabeth Steyn: C'est ce que je comprends.

James Bezan: Êtes-vous tous du même avis?

Vous hochez tous la tête. D'accord.

M. Anderson a parlé du temps nécessaire pour faire approuver les projets. Devrions-nous alors recourir à la Loi sur la production de défense au Canada? Elle n'est pas souvent utilisée. La dernière version date de 1985. Devrait-elle être mise à jour? Devrions-nous recourir à des exceptions pour des raisons de sécurité nationale afin d'accélérer la construction des mines, des infrastructures et des installations de traitement nécessaires pour contourner certains des délais et des problèmes auxquels nous sommes confrontés?

Vous avez mentionné le syndrome du « pas dans ma cour » et la réticence de certains de nos autres partenaires, notamment les provinces, quant à la manière dont nous pouvons réellement passer à l'action, et ainsi créer des emplois et des débouchés.

Elizabeth Steyn: Je souris parce que je suis professeure de droit constitutionnel. C'est une question à laquelle il m'est très difficile de répondre par l'affirmative.

Oui, je pense qu'il est nécessaire de faire des démarches. Avant de prendre une mesure aussi radicale, je procéderais à des consultations, et l'une des solutions qui pourraient fonctionner pour les collectivités serait la prise de participation au capital. Je préconise les mesures plus douces qui obtiennent l'adhésion des collectivités, au lieu de recourir à la massue.

James Bezan: Qu'en dites-vous, monsieur Hernandez-Roy?

Christopher Hernandez-Roy: Je suis d'accord.

Le Canada dispose d'un certain nombre d'outils. Quelques-uns ont été mentionnés ici, comme la Banque de l'infrastructure, la banque de développement des exportations et le nouveau fonds souverain pour les minéraux critiques. Tous ces outils doivent être utilisés pour soutenir l'industrie, renforcer les infrastructures qui l'entourent et établir des stocks, qui, si je ne me trompe pas, ne concernent pour l'instant que deux minéraux. Cela semble clairement insuffisant. Nous devons également les utiliser pour respecter nos engagements envers l'OTAN.

● (1220)

James Bezan: Nous parlons des minéraux critiques et des éléments de terres rares sur lesquels la Chine semble exercer un contrôle important, et pas seulement en Chine continentale. La République populaire de Chine exerce également son influence et détient des participations dans des mines en Afrique et dans les Amériques.

Pensons aux répercussions que la COVID a eues sur nous et à la façon dont les chaînes d'approvisionnement essentielles ont été perturbées. La Russie et la Chine exercent un vaste contrôle sur bon nombre des minéraux critiques. À titre d'exemple, l'hélium est un élément indispensable à la production de semi-conducteurs. La Corée, le Japon et Taïwan sont très préoccupés par l'accès à l'hélium.

Le Canada a-t-il un rôle à jouer, encore une fois, pour veiller à ce que deux de nos adversaires, la Russie et la Chine, n'aient pas le contrôle total de certains des minéraux critiques?

Christopher Hernandez-Roy: Oui, tout à fait.

James Bezan: Il ne s'agit pas que des 30 minéraux qui sont énumérés ici. En fait, si l'on examine de près les répercussions des chaînes d'approvisionnement sur l'économie et les chaînes de fabrication, la liste est bien plus longue que ce que nous voyons actuellement, n'est-ce pas?

Christopher Hernandez-Roy: Tout à fait. On en revient au fait que les minéraux critiques ne servent pas qu'à la défense, mais à l'économie en général. Nous devrions examiner où se trouvent les goulots d'étranglement importants pour l'économie d'ici et les États-Unis, puis, dans un second temps, peut-être pour les pays alliés.

Un autre élément qui mérite d'être mentionné, à mon avis, est la question de l'exploitation minière au Canada et du fait que les sociétés minières canadiennes comptent parmi les plus importantes au monde. Nous devrions envisager d'investir dans des mines situées dans d'autres pays.

Je m'intéresse particulièrement à l'Amérique latine. Je pense donc beaucoup à cette région. Depuis maintenant 20 ans, les Chinois dominent le secteur minier dans cette région, dans la mesure où les matières premières sont acheminées vers la Chine pour y être raffinées. Nous devrions réfléchir à des moyens — l'administration Biden a tenté de le faire d'une certaine manière — de conclure de nouveaux accords d'écoulement à long terme afin que les matières premières soient détournées de la Chine, du moins en partie, et qu'elles soient envoyées vers des raffineries situées dans des pays alliés. Le Canada pourrait être une destination. Les États-Unis n'ont pas une grande capacité de raffinage. Il faut essayer de privilégier les raffineries qui se trouvent dans des pays alliés et stables.

Le président: Merci.

Je sais que vous avez levé la main, monsieur Byers. Toutefois, c'est maintenant le tour de M. Malette. Je vais donc lui donner la parole, et nous verrons ce qui se passera ensuite.

Chris Malette (Bay of Quinte, Lib.): Merci.

J'ai aussi une question pour M. Byers. Elle recoupera peut-être ce dont vous vouliez parler.

Ma première question s'adresse toutefois à Mme Steyn. Elle concerne les consultations, comme nous en avons parlé précédemment dans une question posée par mon collègue, au sujet de certaines collectivités. Y a-t-il des risques pour la sécurité nationale si les projets sont réalisés sans bases juridiques solides et sans partenariat avec les populations autochtones?

Elizabeth Steyn: Tout à fait.

Chris Malette: Pourriez-vous nous donner plus de détails sur le genre de problèmes qui pourraient se poser ou sur la manière dont ils pourraient survenir?

Elizabeth Steyn: Si nous parlons de l'absence de consultation auprès des Autochtones, nous verrons le tissu social se déchirer, et je ne pense pas exagérer ici. Avec la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones et l'avancement des droits des Autochtones, nous assistons actuellement à un mouvement. Récemment, des membres des Premières Nations ont déclaré que cela ressemblerait à Kahnawake, mais en bien pire.

Je ne pense pas que nous voulions emprunter cette voie. Je ne pense pas que nous le devrions.

Chris Malette: À mon avis, c'est pourquoi il est si important... Je crois que, pour tous les aspects du sujet dont nous discutons, il est essentiel d'établir des partenariats avec les Autochtones et de mener des consultations auprès de ceux-ci. Merci beaucoup.

Monsieur Byers, je sais que vous aviez levé la main pour répondre à la question précédente. La grande majorité du traitement des minéraux critiques du Canada est effectuée dans des pays étrangers, notamment en Chine. Quels investissements ou quelles stratégies sont mis en œuvre, ou devraient être mis en œuvre, afin de réduire la dépendance envers d'autres pays et de garantir des chaînes d'approvisionnement nationales complètes de bout en bout? Je parle du traitement, de la fabrication, et même du recyclage dans le secteur minier.

● (1225)

Michael Byers: Je vais d'abord faire une remarque concernant les droits des Autochtones. Il est important que nous reconnaissions que, oui, nous avons besoin de minéraux critiques en tant que pays, mais il se peut que, pour un groupe autochtone en particulier, un troupeau de caribous soit une ressource essentielle.

Ce qui constitue une ressource essentielle dépend beaucoup du point de vue de chacun, en fonction de sa position, de ses besoins particuliers et de ses intérêts personnels. Il ne s'agit donc pas nécessairement de faire de l'obstruction pour faire de l'obstruction. C'est là où je veux en venir. Des consultations, mais aussi des compromis, seront toujours nécessaires.

En ce qui concerne les investissements en général, je tiens également à souligner qu'il s'agit ici d'un processus à long terme. L'ouverture d'une seule mine peut prendre 20 ans. La construction des infrastructures nécessaires pour soutenir les activités minières dans certaines régions éloignées peut prendre 10 ou 20 ans.

Il y a quelques minutes, j'ai senti une certaine frustration de la part d'un des membres du Comité quant au rythme des progrès réalisés. Mon impression générale est que le gouvernement actuel agit rapidement et, dans l'ensemble, prend les bonnes décisions.

Vous savez, on peut toujours remettre en question les décisions prises, mais je dirais qu'une approche pancanadienne s'impose, et que tous les partis politiques doivent y adhérer. Nous sommes actuellement dans une situation géopolitique urgente, et cela ne concerne pas seulement la Chine.

Je suis heureux que cette discussion ait lieu, mais je vous demande de faire preuve de patience envers le gouvernement. Il faudra du temps pour que cela se concrétise. Nous devons être prudents, mais nous devons également être patients.

Chris Malette: Merci.

J'ai une dernière question pour Mme Steyn. À titre de président du G7, le Canada a lancé le Plan d'action du G7 sur les minéraux critiques et il a débloqué la première série de projets stratégiques dans le cadre de l'Alliance sur la production de minéraux critiques. Ces 26 nouveaux investissements, partenariats et mesures visent à mettre en œuvre et à accélérer des projets de minéraux critiques d'une valeur de 6,4 milliards de dollars, et nous le faisons en respectant les normes les plus élevées au monde en matière d'environnement, de main-d'œuvre et de partenariat avec les peuples autochtones.

Cela nous ramène à ma question précédente. Selon vous, quels avantages ces normes et pratiques nous apportent-elles pour favoriser l'établissement de partenariats en dehors des États-Unis, par exemple, qui ne semblent pas accorder beaucoup d'importance à ces normes et pratiques? Cette approche nous aide-t-elle à cet égard, dans l'établissement de partenariats sur ces questions liées aux minéraux critiques?

Elizabeth Steyn: Oui, car cette approche correspond parfaitement aux normes de l'Union européenne en ce qui concerne les matières premières critiques. Il s'agit d'un marché phénoménal. En réalité, il dépasse largement nos capacités d'approvisionnement.

Chris Malette: Merci.

Le président: Monsieur Savard-Tremblay, vous avez deux minutes et demie.

[*Français*]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Merci.

Monsieur Hernandez-Roy, je crois que vous parliez un peu de géopolitique chinoise au sujet des minéraux critiques. Essentiellement, où se développent les efforts chinois? On sait que la Chine est très forte en Afrique. L'Afrique est-elle une de ses zones d'importance et d'influence pour obtenir les minéraux?

Vous semblez vouloir ajouter quelque chose à ce sujet. Allez-y.

Christopher Hernandez-Roy: Ce n'est pas seulement l'Afrique. La Chine a des mines en Afrique, mais elle a aussi une très grande présence en Amérique latine, dans le cône sud de l'Amérique latine. Elle est surtout présente au Chili et au Pérou, qui sont les plus grands producteurs de cuivre au monde. La majorité de leurs exportations vont vers la Chine. Ils font aussi de l'exportation vers l'Amérique du Nord, mais le produit brut est plutôt envoyé en Chine et il est raffiné en Chine. La Chine a des mines un peu partout dans le monde, mais elles se concentrent en Afrique et en Amérique du Sud.

● (1230)

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Voulez-vous ajouter quelque chose, madame Steyn?

[*Traduction*]

Elizabeth Steyn: J'aimerais ajouter quelque chose.

Depuis 20 à 30 ans, la Chine a une présence phénoménale en Afrique — vous pouvez deviner à mon accent que je suis originaire d'Afrique du Sud. La Chine applique un modèle d'infrastructures contre concessions, selon lequel elle s'implante dans un pays, construit des infrastructures, telles que des ports, et obtient en échange des concessions minières. De cette manière, elle a vraiment développé une expertise minière dans toute l'Afrique. Elle est présente, par exemple, en République démocratique du Congo, qui est le plus grand producteur de cobalt au monde et un très grand producteur de cuivre. Elle est très forte en Zambie. Elle est présente au Zimbabwe, en Angola et en Afrique du Sud. On la trouve partout en Afrique.

[*Français*]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Je me demandais aussi autre chose. J'ai déjà proposé dans un autre comité il y a quelques années une étude sur les minières canadiennes. On sait qu'il y a un certain laxisme par rapport à ce qu'est une minière canadienne. L'inscription est extrêmement simple, mais, souvent, dans les faits, ces minières ne sont pas réellement canadiennes.

Avez-vous des informations indiquant, justement, que les Chinois s'inscriraient en tant que minières canadiennes, mais que, dans les faits, ce sont des intérêts chinois?

[*Traduction*]

Elizabeth Steyn: Je vous ai donné l'exemple de Cobre Panamá. Elle est très souvent active en Afrique. Elle ressemble à une société minière canadienne et elle est connue comme telle, mais tous ses employés sont chinois.

Christopher Hernandez-Roy: Dans le contexte sud-américain, en vertu de la loi sur la réduction de l'inflation de l'administration Biden, des incitatifs fiscaux ont été accordés aux pays ayant conclu des accords de libre-échange avec les États-Unis. Ces pays pouvaient bénéficier d'allégements fiscaux sur les minéraux exportés vers les États-Unis, à condition que les entreprises exportatrices ne soient pas détenues à plus de 25 % par des intérêts chinois. Après avoir examiné cette question — nous avons mené des recherches à ce sujet au Center for Strategic and International Studies —, nous avons constaté qu'un certain nombre d'entreprises cuprifères en Amérique du Sud sont détenues par d'autres entreprises qui sont elles-mêmes détenues par d'autres entreprises, lesquelles sont en fait spécialement conçues pour dissimuler leur participation chinoise. Il semble s'agir d'une pratique répandue.

Le président: Merci.

Monsieur Kibble, vous avez cinq minutes.

Jeff Kibble: Merci, monsieur le président.

Madame Steyn, vous avez mentionné — et je pense que nous le constatons partout dans le monde — que la Chine exerce un contrôle sur les minéraux et tente de le dissimuler. Vous avez donné des exemples en Afrique et en Amérique du Sud, qu'il s'agisse des employés, du contrôle des minéraux ou des exportations. Devrions-nous nous attendre à la même chose ici, et devrions-nous nous protéger contre ces pratiques au Canada?

Elizabeth Steyn: Nous devrions le faire. J'ai vu des entreprises présentes au Canada, où l'on observe les mêmes pratiques. Si elles sont cotées à la Bourse de Toronto, alors nous devrions nous demander qui sont les actionnaires.

Jeff Kibble: C'est parfait. J'aimerais avoir la liste de toutes ces entreprises.

En matière de défense, existe-t-il des minéraux critiques auxquels des pays comme la Chine n'ont pas accès, mais auxquels nous avons accès ici au Canada? Si oui, devrions-nous les leur vendre ou les garder pour nous?

Elizabeth Steyn: Je ne pense pas qu'il existe des minéraux critiques auxquels la Chine n'a pas accès.

Jeff Kibble: Je comprends. Nous devrions peut-être nous poser la question pour d'autres pays également.

Monsieur Hernandez-Roy, devons-nous nous attendre à ce que nos sites de minéraux critiques deviennent des cibles actives pour nos adversaires, que ce soit sur le plan économique ou stratégique? Comme nous l'avons évoqué précédemment, la Chine semble vouloir jouer selon ses propres règles.

Christopher Hernandez-Roy: Parlez-vous de cibles actives pour des acquisitions?

Jeff Kibble: Je parle d'acquisition, de prise de contrôle, de pratiques prédatrices ou même, Dieu nous en préserve, de cibles de type militaire, sans oublier le sabotage.

Christopher Hernandez-Roy: Nous avons spéculé sur ce qui se passerait si, un jour, les Chinois décidaient de débarquer dans une région éloignée de l'Arctique canadien parce qu'il s'y trouve un gisement de minéraux critiques, puis d'y établir une présence. Que ferions-nous dans ce cas? Je pense que cela relève pour l'instant du domaine de la fiction, mais il vaut la peine d'y réfléchir.

En ce qui concerne les minéraux qui sont essentiels à notre bien-être national et, bien sûr, à notre défense, ils doivent être protégés contre toute forme de propriété étrangère, ou du moins faire l'objet d'un examen approfondi à cet égard.

● (1235)

Jeff Kibble: J'ai parlé de cibles stratégiques, mais qu'en est-il des cyberattaques qui pourraient paralyser, contrôler et endommager notre production? Est-ce un risque provenant de pays comme la Chine?

Christopher Hernandez-Roy: Certainement, mais ce risque ne concerne pas uniquement les mines. Plus important encore, ce sont les infrastructures qui peuvent être prises pour cible. Nous avons vu des attaques contre le port de Montréal, par exemple...

Jeff Kibble: Des attaques...

Christopher Hernandez-Roy: Des cyberattaques.

Jeff Kibble: ... de la part de qui?

Christopher Hernandez-Roy: Je parle d'adversaires étrangers. La Chine en fait certainement partie. Je pense que la Russie était la source de l'attaque à Montréal.

Jeff Kibble: Je vous remercie.

Le gouvernement a déclaré que la Chine était un nouveau partenaire stratégique. Ce partenariat devrait-il inclure le fait de partager avec la Chine nos minéraux critiques liés à la défense et peut-être le fait de l'aider à constituer des réserves, ou est-ce quelque chose à éviter? Y a-t-il un risque?

Christopher Hernandez-Roy: Je pense que le premier ministre, et je ne fais que parler de ce que j'ai vu dans la presse, a dit clairement que le partenariat a été conclu en connaissance de cause. Il y a des relations purement commerciales, qui concernent par exemple le pétrole et les denrées alimentaires, mais les échanges commerciaux ne porteront pas sur certaines marchandises ou matières sensibles du point de vue de la sécurité nationale.

Jeff Kibble: On a utilisé le terme « partenariat stratégique ». Selon vous, devrait-on définir les limites de ce partenariat stratégique? Ce partenariat devrait-il inclure l'accès aux minéraux critiques ou la fourniture de minéraux critiques à la Chine?

Christopher Hernandez-Roy: Je ne pense pas que nous devrions fournir ces minéraux, mais, encore une fois, cela nous ramène à la définition des minéraux critiques, par exemple.

Jeff Kibble: Il s'agirait de minéraux critiques liés à la défense. Même si nous avons maintenant un partenariat stratégique, vous estimez que nous devrions en exclure la fourniture de minéraux critiques à la Chine et…

Christopher Hernandez-Roy: Je pense que le terme relation « stratégique » est peut-être mal choisi. Ce que je veux dire, c'est qu'il s'agit essentiellement de produits agricoles, de véhicules électriques et de pétrole…

Jeff Kibble: Cela ne semble pas stratégique.

Christopher Hernandez-Roy: Exactement.

Jeff Kibble: Je parle de la défense.

Peut-être que la professeure Steyn pourrait également nous en dire plus.

Elizabeth Steyn: Monsieur Kibble, je dirais que le Canada devrait peut-être avoir une définition non seulement des minéraux critiques, mais aussi des minéraux stratégiques.

Jeff Kibble: Je vous remercie. Je le comprends. J'en tiendrai compte.

Considérez-vous le pétrole brut comme un minéral critique d'un point de vue économique et stratégique? Par ailleurs, du point de vue de la défense, devrions-nous constituer un stock de combustibles fossiles?

Christopher Hernandez-Roy: Nous devrions avoir un certain stock de pétrole. Les États-Unis ont une réserve stratégique de pétrole depuis des décennies. Dans le cas du Canada qui vend plus de pétrole à la Chine que par le passé, c'est le résultat direct de la nécessité pour le pays de diversifier ses relations commerciales compte tenu de la coercition économique agressive exercée contre lui par l'administration actuelle à la Maison-Blanche. Nous vendons plus de pétrole à la Chine parce qu'il y a un marché international pour le pétrole. La Chine peut acheter du pétrole à l'Arabie saoudite ou elle peut nous en acheter.

Jeff Kibble: Il y a certainement des avantages à vendre du pétrole. Je ne suis pas contre. Il s'agit plutôt du partenariat stratégique, de la constitution de stocks et du contrôle.

Professeure Steyn, que devons-nous faire, selon vous, pour protéger au mieux notre approvisionnement?

C'est une question très vaste. Donc, dans les quelques secondes qu'il me reste, je vais faire un tour de table. Du point de vue de la défense, que devons-nous faire pour protéger au mieux notre approvisionnement en minéraux critiques face à nos adversaires, afin d'avoir, par exemple, un stock critique et un stock de cinq ans?

Faisons un tour de table, si vous le voulez bien.

Elizabeth Steyn: Je serai très brève: nous devons définir ce que sont les minéraux stratégiques, les stocker et les protéger.

Jeff Kibble: Les protéger contre…?

Elizabeth Steyn: Les protéger contre des adversaires.

Jeff Kibble: Je vous remercie.

Êtes-vous d'accord, monsieur Hernandez-Roy?

Christopher Hernandez-Roy: J'ai fait valoir dans certains documents qu'il est nécessaire de constituer des réserves. Il est nécessaire de se protéger contre un conflit prolongé. Une grande partie de la réflexion dans ce domaine découle de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Il est également essentiel, pendant que nous développons notre propre industrie des minéraux critiques, de nous protéger contre la Chine. Il est important pour nous d'avoir une réserve de nature à amortir les chocs de prix que la Chine pourrait provoquer.

Jeff Kibble: Je vous remercie.

Excusez-moi, professeur Byers, je pense que mon temps est écoulé.

Le président: Ne vous inquiétez pas, monsieur Kibble. Nous aurons quelques questions de plus.

● (1240)

Jeff Kibble: Je vous remercie de votre compréhension.

Le président: Madame Lapointe, vous avez la parole.

Viviane Lapointe: Je vous remercie, monsieur le président.

Ces jours-ci, quand je suis dans un salon d'aéroport, je lis un livre qui a pour titre *L'industrie minière est morte. Vive la géopolitique minière*. Il m'a été recommandé par quelqu'un de ma circonscription, et je lui en suis reconnaissante. Je vais en lire rapidement un passage, parce que je pense qu'il est pertinent pour l'étude que nous menons actuellement au Comité:

> À mesure que les minéraux critiques gagnent en importance, les gouvernements du monde entier placent l'activité minière et les chaînes d'approvisionnement en minéraux au rang de priorités stratégiques, à la croisée de la sécurité nationale et de la politique étrangère. Ce qui relevait autrefois principalement des entreprises minières et des négociants en matières premières figure désormais à l'ordre du jour des présidents, des ministères de la Défense et des diplomates.

Ça rejoint ce dont nous parlons ici aujourd'hui.

Monsieur Hernandez-Roy, j'aimerais vraiment savoir ce que vous en pensez. Dans la coopération entre alliés, où tracer la ligne entre la collaboration et la dépendance excessive en ce qui concerne les matières stratégiques?

Christopher Hernandez-Roy: Je pense que c'est quand la majeure partie de la relation s'établit avec un seul client. Il faut avoir plus d'un partenaire commercial, plus d'un client, pour se prémunir contre les effets d'une dépendance excessive susceptible d'être utilisée comme un outil de coercition.

Je ne sais pas où se situe la ligne de démarcation, mais cela signifie que, même si les États-Unis devraient encore, disons, être un très grand client ou le principal client du Canada dans le domaine des minéraux critiques, nous devrions nous tourner résolument vers l'Europe, et nous avons vu que le gouvernement va dans cette direction.

Viviane Lapointe: Professeure Steyn, quelles mesures renforceraient la position du Canada en tant que partenaire de confiance sans mettre sa propre sécurité en péril?

Elizabeth Steyn: Je pense que nous devrions d'abord veiller sur nous-mêmes. Il faudrait remettre en question cette notion canadienne de service désintéressé. J'aime être Canadienne, je tiens à le préciser, mais nous devrions d'abord veiller sur nous-mêmes.

Viviane Lapointe: Ma prochaine question s'adresse à tous les témoins qui sont ici aujourd'hui.

Quand les alliés du Canada parlent de fournisseurs de confiance, que recherchent-ils réellement, au-delà de la simple présence de minéraux dans le sol?

Je commencerai par vous, monsieur Hernandez-Roy.

Christopher Hernandez-Roy: Voulez-vous le savoir pour ce qui est des alliés ou en général, quand il est question de…?

Viviane Lapointe: En général.

Christopher Hernandez-Roy: La toute première chose qui me vient à l'esprit, bien sûr, c'est la manipulation et la coercition exercée par la Chine et l'usage que la Chine fait des minéraux critiques comme d'une arme commerciale. C'est la première chose. Nous ne voulons pas faire du commerce avec un pays ou avoir une dépendance en matière de minéraux à l'égard d'un pays qui va utiliser cette relation comme une arme en période de crise ou pour réaliser des gains économiques.

Nous voulons également avoir des partenaires qui sont peut-être des partenaires fiables, mais qui, en cas de crise, ne… Prenons l'exemple d'un pays du G7. Si nous avons des relations dans le domaine des minéraux critiques avec l'Allemagne, disons, qui fait beaucoup les manchettes, peut-être en raison de l'accord sur les sous-marins… Je n'attaque pas l'Allemagne, absolument pas. Ce que je veux dire, c'est qu'en temps de crise, nous voulons toujours nous assurer qu'un partenaire demeure un partenaire de confiance, c'est-à-dire un allié, un ami dans le calme et dans la tempête.

Viviane Lapointe: C'est à vous, professeure Steyn.

Elizabeth Steyn: J'aborde la question sous un angle légèrement différent. Je suis d'accord là-dessus, mais je pense que nous devrions également nous tourner vers d'autres pays qui se trouvent dans des situations comparables.

Je pense en particulier au Kazakhstan, parce que le Kazakhstan a le souffle de la Chine dans son cou de la même manière que nous devons composer avec les États-Unis à la frontière. Le Kazakhstan est très riche en minéraux. Si on considère tous les minéraux dont il dispose, il ne veut pas nécessairement être dominé par la Chine et il n'a pas directement un marché pour les écouler.

Viviane Lapointe: C'est à vous, professeur Byers.

● (1245)

Michael Byers: Je peux ajouter à la discussion que nous sommes un pays commerçant et qu'il n'y a aucune raison de cesser d'être un pays commerçant. La question est de savoir comment protéger l'intégrité du secteur minier au Canada contre les acteurs malveillants.

Je reviens au fait que, en vertu de la Loi sur Investissement Canada et de la nouvelle réglementation, le gouvernement du Canada doit être en mesure d'examiner, et devrait effectivement examiner, chaque investissement étranger dans des terres rares et dans certains autres minéraux critiques qui seront définis par le gouvernement en consultation avec des experts du secteur de la géologie.

Là où je veux en venir, c'est que nous ne voulons pas nous refermer sur nous-mêmes. Nous profitons des échanges commerciaux. Nous devons simplement nous assurer de ne pas nous laisser enfermer dans des situations dont nous ne pourrions pas nous dégager si un allié se retournait contre nous. J'appuie tout à fait l'invitation de la professeure Steyn à considérer l'Union européenne comme notre prochain grand marché porteur étant donné qu'il y a plus de stabilité là-bas en ce moment qu'aux États-Unis.

Le président: Je vous remercie.

Monsieur Bezan, vous pouvez avoir quelques minutes, puis j'aimerais passer à d'autres questions que nous devons régler.

James Bezan: Merci, monsieur.

J'aimerais revenir sur ce que le professeur Byers vient de dire, et je vais également poser la question aux autres témoins.

Nous avons parlé de la Loi sur Investissement Canada et des seuils qui y sont peut-être trop élevés. Il faudrait peut-être abaisser ces seuils. J'ai prêté attention à la mine Tanco, qui se trouve dans ma circonscription. Elle appartient à Sinomine et elle a été achetée à la Bourse de New York pour une somme inférieure au seuil de déclenchement automatique d'un examen des investissements étrangers. Elle produit du lithium et du tantale — qui sont sur la liste des minéraux critiques — ainsi que du césium. Tout est expédié brut en Chine.

Le gouvernement a fermé les yeux sur cette situation il y a plusieurs années. Je crois que l'administration Biden était au pouvoir. C'était peut-être la fin de l'administration Trump. Les autorités n'ont jamais rien dit parce que l'acquisition a eu lieu à la Bourse de New York.

Avons-nous besoin d'une surveillance et de seuils plus stricts pour ces investissements insidieux qui ressemblent plus à des acquisitions commerciales qu'à de véritables investissements dans les minéraux critiques?

Michael Byers: Oui, je partage entièrement votre préoccupation. Je crois que dans ce cas particulier, une erreur a été commise sur le plan de la surveillance, et c'est précisément le genre de situation contre lequel il faut se prémunir à l'avenir.

Tout comme la professeure Steyn, je crains que des entreprises, des entreprises chinoises, par exemple, cherchent à se constituer en de multiples sociétés de capitaux, parfois dans différents pays, afin de dissimuler les traces permettant de remonter au véritable propriétaire. C'est là que la surveillance doit s'exercer. Le gouvernement du Canada devrait en avoir la capacité. S'il ne l'a pas en ce moment, chaque fois que c'est nécessaire, il doit la développer.

Je dirai aussi, au sujet d'un point que vous avez soulevé il y a quelques minutes, que je ne m'inquiète pas que la Chine envahisse le Canada, mais l'espionnage, lui, m'inquiète grandement, surtout à mesure que nous développerons de nouvelles technologies. Nous voyons ce que la Russie fait en Europe, comme le brouillage des signaux GPS ou la fermeture d'aéroports dans des coins paisibles de l'Europe. Nous devons nous préparer à un certain degré de harcèlement. Il n'y a pas que les minéraux critiques, et nous ne pouvons pas faire preuve de naïveté à propos des autres pays. Nous vivons dans un monde dangereux. Trouver l'équilibre entre cela et...

James Bezan: Je vous interromps rapidement, car le temps file.

Prenons la situation de la mine Tanco, au Manitoba. Nous savons que le tantale est utilisé dans des armes et des armures; il sert principalement au secteur de la défense. Je me suis opposé à cette décision du gouvernement il y a plusieurs années. Celui-ci a malgré tout été de l'avant, parce que c'était sous les seuils en place.

Devrions-nous revoir cela en invoquant la sécurité nationale et obliger Sinomine à vendre?

● (1250)

Michael Byers: Je crois qu'il faut l'envisager. Le gouvernement peut procéder à l'expropriation dans le cas de cette ressource. L'expropriation n'est pas une mesure que les pays favorables au commerce tendent à utiliser, mais dans une situation de sécurité nationale, c'est une option.

James Bezan: Qu'en pensez-vous, professeure Steyn.

Elizabeth Steyn: Je recommande d'établir une liste des minéraux critiques et d'examiner à qui appartiennent toutes les mines qui produisent ces minéraux stratégiques.

James Bezan: J'invoque le Règlement, monsieur le président. Dans ses remarques liminaires, la professeure Steyn a énuméré une liste de 10 ou 15 points. Cette liste peut-elle être remise à tout le monde, de même que les notes d'allocution de tous les témoins aujourd'hui?

Si vous pensez avoir des listes stratégiques dont nous devrions prendre connaissance, veuillez les envoyer au Comité.

Le président: C'est une excellente façon de conclure. Je vous remercie.

Tout ce que vous pouvez partager avec le Comité sera bien accueilli. Le sujet de cette étude nous préoccupe tous à mesure que nous l'approfondissons, notamment les aspects qui touchent à la souveraineté, mais aussi les répercussions économiques à long terme.

Je remercie de nouveau les témoins de leur comparution devant le Comité. Merci de vos témoignages et du temps que vous nous avez accordé.

Avant de partir, nous devons nous occuper de questions d'ordre administratif. Vous avez reçu quatre budgets. Je veux les passer en revue rapidement afin que nous puissions les adopter. Je pourrai alors les approuver et procéder.

James Bezan: J'ai quelques questions sur le budget.

Le président: Il y a un élément qui concerne un voyage à Colorado Springs.

James Bezan: Voulez-vous poursuivre à huis clos?

Le président: C'est probablement une bonne idée.

Je remercie de nouveau les témoins.

Nous allons suspendre la séance et poursuivre à huis clos.

[*La séance se poursuit à huis clos.*]

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : https://www.noscommunes.ca

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: https://www.ourcommons.ca